

Conférence suisse de l'EE (CEE)

Devenir membre - principes

Qui peut devenir membre ?

Selon le concept pour les membres de la CEE :

« **Les organisations déterminantes pour l'éducation à l'environnement** (CH) sont représentées dans la CEE par des collaborateurs/trices avec une compétence décisionnelle (contenu). La continuité dans la collaboration est importante pour le succès de la Conférence suisse de l'EE. »

Les « **organisations déterminantes pour l'éducation à l'environnement** » peuvent être les organisations et les institutions suivantes :

1. Elles sont actives professionnellement et durablement dans l'éducation à l'environnement
2. Leur **importance** ou domaine d'action s'étend à l'ensemble du pays, à une région linguistique ou à un canton.

Les organisations / institutions suivantes sont possibles :

- Réseaux
- ONG
- Représentations cantonales
- HEP
- Villes / grandes communes
- Universités / recherche / science
- Fondations – (fondations donatrices)

Des mesures spécifiques de la CEE (p.ex. manifestation annuelle Qualité et efficacité de l'éducation à l'environnement) sont à disposition pour d'autres acteurs intéressés de l'éducation à l'environnement (p.ex. éducateurs/trices à l'environnement indépendants).

Il n'y a pas de nombre maximum de membres de la CEE.

Dans les organisations nationales, des représentations de plusieurs régions linguistiques peuvent participer à la CEE. Lors de votations au sein de la CEE, chaque organisation a une voix.

Attentes envers les organisations membres

1. Elles partagent la stratégie et le concept de la CEE.
2. Elles délèguent une représentante ou un représentant possédant la compétence décisionnelle (contenu) et disposé à collaborer durablement avec la CEE.
3. Le mandat est personnel. Des remplacements sont possibles exceptionnellement.
4. L'adhésion se fait par une déclaration d'adhésion écrite.

Invitation à devenir membre

1. Le groupe de pilotage invite ses membres actuels à confirmer leur adhésion, ainsi que de nouvelles organisations/institutions de toute la Suisse à devenir membre. Une récapitulation est établie dans ce sens.
2. D'autres organisations/institutions peuvent déposer une demande d'adhésion auprès du secrétariat info@fub-cee.ch. Le groupe de pilotage examine ces demandes.

Avril 2018 / groupe de pilotage de la CEE